

AU TEMPS DES CINGLÉS

Par **Jean-François Pontégnie**
Chargé d'études et d'analyses à PAC

AU TEMPS DES CINGLÉS

Par **Jean-François Pontégnie**
Chargé d'études et d'analyses à PAC

Nul ne l'ignore plus guère : nous vivons en régime néolibéral dont les crises endogènes se succèdent (Bulles internet en 2000, Subprimes en 2007...). Auxquelles on peut aujourd'hui ajouter la crise du Covid-19. Car les scientifiques y insistent : « Santé humaine, santé animale et santé des écosystèmes sont étroitement liées, l'une ne va pas sans les autres » et rappellent qu'à détruire à un rythme inégalé (et dans une pure logique marchande, ajoutons-nous) les deux dernières, l'on ruine la première. Qu'on l'expose même, voit-on, aux plus grands dangers. À l'heure d'un déconfinement risqué et sous haute tension, il nous faut établir en quoi la crise liée à l'épidémie du Covid-19 est enfant du néolibéralisme. Et éclairer quelles obsessions ont guidé ses tenants tout au long de cette première séquence...

COVID-19 DÉMOCRATIE NÉOLIBÉRALISME

Commençons par définir, comme le fait Frédéric Lordon, l'économie « *comme formation culturelle de longue période, une séquence anthropologique historique, fabricatrice d'un certain type d'homme, essentiellement replié sur la poursuite apeurée de ses intérêts de conservation. Et l'éthos qui vient avec : en toutes choses, calculer égoïstement.* » Au sein de ce « désastre civilisationnel », le lien social tend à ne plus exister que sur le mode « tarifé » – on pourrait multiplier les exemples. Celui de la privatisation des Maisons de Repos est suffisamment édifiant en ces temps pandémiques. Mais en réalité cette « *transaction contractuelle-marchande n'est au principe d'aucun lien, entendons autre que le lien temporaire stipulé dans ses clauses, dont l'échéance est fixée par le paiement qui, dit très justement l'expression, permet de s'acquitter – c'est-à-dire de quitter. C'est pourtant ce "modèle relationnel" que la société [...] se propose de généraliser à tous les rapports humains* » précise le penseur. Dans ce monde néolibéralisé, où plus rien n'aurait à échapper à la domination de la valeur d'échange et du « lien » contractuel, que peut-il advenir lorsqu'un choc pandémique surgit ?

DE L'INCURIE AU PLAT PAYS

Que l'on prenne, pour répondre, l'exemple de la Belgique qui, le 16 mai 2020 et pour longtemps sans doute, continue de détenir le record mondial de morts par million habitants (784 contre 588 pour l'Espagne, 523 pour l'Italie, 513 au Royaume-Uni...) – et pas seulement pour des raisons de comptage exhaustif (seul domaine d'ailleurs où brillerait le Royaume ?).¹

Le 26 janvier 2020 – environ un mois après que, depuis la Chine, a été lancée la première alerte – Maggie De Block déclare « *bien qu'aucun cas n'ait encore été décelé en Belgique, ce n'est vraisemblablement qu'un répit* »². Mais les hôpitaux sont préparés, les médecins ont été prévenus, « *nous avons pris toutes nos précautions* », rassure-t-elle. C'est-à-dire : aucune.

Ainsi, le 30 janvier 2020, alors que le virus s'est installé dans 18 pays et a officiellement tué 170 personnes en Chine, aucune recommandation officielle n'est émise. Et, pour le coup, les activités se poursuivent à Brussels Airport d'où, chaque année, 300.000 personnes partent vers la Chine.

Le 3 février le premier cas de contamination est détecté en Belgique, parmi une des 9 personnes rapatriées de Wuhan, mais cela « *n'a aucune implication pour la population belge* » dit Steven Van Gucht, chef du Service Maladies Virales de Sciensano, institution publique agréée comme organisme de recherche par la Politique scientifique fédérale. Et même si, dit-il, on peut s'attendre à l'apparition d'autres cas éventuels de contamination par d'autres canaux, le virologue reste rassurant : « *Ce n'est pas grave, on a calculé ce risque et on a pris nos précautions. Les hôpitaux sont prêts à réagir.* »

Le 21 février, à la veille des congés du carnaval, le site internet de Brussels Airport compare le virus à une grippe et précise que « *le SPF Santé publique considère actuellement qu'il n'y a pas de risque pour notre pays et qu'aucune mesure spécifique supplémentaire n'est requise.* »

Tandis que le 25 février, le très respecté magazine Science titre : « *Le coronavirus semble inarrêtable. Que devrait faire le monde maintenant ?* » et précise par la voix de Christopher Dye, épidémiologiste à Oxford que « *ne pas fermer les entreprises et les écoles, ne pas interdire les rassemblements, ça revient à dire, au fond, bon, on laisse ce virus se propager* », Maggie De Block continue de reprocher à certains médecins de jouer les Cassandra – allant même jusqu'à les traiter dans un tweet méprisant de « *dramaqueen* » le 28 février. Et, sont autorisés des événements de masse comme le salon de la construction et de la rénovation Batibouw (du 29 février au 8 mars, 187.000 visiteurs) ainsi que la Foire du livre de Bruxelles (du 5 au 8 mars, 60.000 visiteurs).

L'ÉTHOS NÉOLIBÉRAL, FACTEUR DE MORBIDITÉ

À ce stade-là, début mars, soit deux mois après que le virus est apparu, on se demande à qui on a à faire. Une chose est sûre au moins : à des « calculateurs » relevant pleinement de l'éthos néolibéral³. Rien n'est plus clair à cet égard

1. L'actualisation journalière des chiffres et données est disponible sur le « Live » du journal *Le Monde.fr* dédié au Coronavirus.

2. Les données liées à la chronologie belge et aux différentes déclarations de nos *responsables* qui suivent – sauf indications contraires – sont issues de l'article « Banale grippe le 3 mars, quarantaine généralisée le 14 : histoire belge d'une pandémie » publié par *Le Soir*.

3. L'éthos est l'ensemble des principes moraux qui orientent les pratiques.

que le propos de Steven Van Gucht – « *on a calculé ce risque* » – qui passe au reste soigneusement sous silence le détail de l'opération : quels ont été les éléments mis dans la balance du calcul ? À n'examiner que le cas de Brussels Airport, on peut en avoir une assez claire intuition : il n'est pas question d'arrêter les activités économiques (ou d'écouter les « *dramaqueen* ») d'un côté. Et de l'autre, il y aura des dégâts collatéraux – humains, veut-on dire – mais que l'on maîtrisera. Il s'agit en somme d'une stratégie d'immunité collective, telle que celle que défend alors Boris Johnson, mais qui ne dit pas son nom.

Quoi qu'il en soit, en plus d'individus lancés à la *poursuite apeurée de leurs intérêts*, il semble bien que le néolibéralisme fabrique aussi des criminels. À preuve ?

Début mars, et pour longtemps encore, la croissance belge des cas devient exponentielle : 34 cas détectés le 4 mars, 109 le 6 mars, 200 le 8 mars... Une explosion des cas qui n'est pas étrangère au non-contrôle des retours de congé de Carnaval (22 février – 1^{er} mars). Comme l'ont relevé depuis des chercheurs de la KUL, toujours cités par Le Soir : « *le virus n'a plus su où donner de la tête durant ces congés de détente* ». Or, le 3 mars, Maggie De Block déclare à la Chambre : « *Notre capacité en termes de tests est plus que suffisante* » surestimant largement notre propension à répondre à l'urgence tandis que dans la foulée, dans une estimation très optimiste, son collaborateur précise : « *Cinq pour cent de cas critiques signifie qu'environ 700 personnes seraient prises en charge par une unité de soins intensifs. Nous nous situons dans le même ordre de grandeur qu'une grosse épidémie de grippe.* » Des criminels et des cinglés, plus retors que Boris Johnson, mais non moins atteints...

IT'S THE ECONOMY, STUPID!

Pourquoi ? On ne va pas se lancer dans une psychanalyse sauvage de nos « responsables ». D'autant, qu'après tout, leur état mental compte peu – ils pourront sans difficulté être remplacés par leurs clones atteints des mêmes pathologies idéologiques après qu'aura sonné l'heure des comptes.

Ce qui importe, à vrai dire, c'est de savoir comment un système peut *structuellement* en arriver à faire de ces gens-là des « responsables ». Et la réponse tient pour une bonne part, sinon tout entière, dans un vieux slogan de campagne étatsunien, attribué à James Carville, directeur de campagne de Bill Clinton en 1992 : « *It's the economy, stupid !* » (C'est comme ça que fonctionne l'économie, idiot !). De quoi mettre fin abruptement à tout raisonnement portant sur autre chose que le pouvoir d'achat, le taux de chômage, la dette ou l'inflation. Ou, en l'espèce, sur les « dégâts collatéraux »... Le 16 mai 2020, le cap des 9.000 morts a été dépassé en Belgique ? *It's the economy, stupid !* L'économie ? Parlons-en ! L'austérité est la pièce maîtresse des politiques budgétaires des pays de l'Union européenne. Elle est la conséquence directe de l'adoption du « *Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance* » (TSCG) plus connu sous l'appellation « *Pacte budgétaire européen* » en vigueur depuis 2013 qui impose notamment la « règle d'or » aux États membres de l'UE.

Son article 3 stipule que « *la situation budgétaire des administrations publiques doit être en équilibre ou en excédent* ».

Or, « l'administration publique » et les « services publics » (qui *techniquement* diffèrent de l'administration publique mais sont soumis aux mêmes règles) ont pour fonction principale de « *produire des services non marchands dans l'intérêt de la collectivité; elle prend en charge des domaines socialement très pertinents: l'environnement, la justice, la lutte contre la fraude sociale et fiscale, le bien-être* », ou « *l'enseignement, les transports, la santé, l'accueil de la petite enfance...* » Le service public est abondé par les contributions collectives (impôts, taxes, redevances, etc.) et il devrait en ce sens avoir un fort effet redistributif. « *Non marchand, intérêt de la collectivité, redistribution* ». Un ensemble d'obscénités pour les forcenés qui entérinent les Traités européens : nos « responsables ». Qui ne conçoivent plus que puisse exister autre chose qu'une *économie de l'offre*, c'est-à-dire qui privilégie le secteur productif, et en déduisent que les prélèvements les plus significatifs, comme l'impôt sur les sociétés ou sur les grandes fortunes, doivent sans cesse être rabotés voire demeurer inexistantes (en Belgique il n'a jamais fallu supprimer l'ISF, une des premières mesures macroniennes : il n'a jamais existé). Les sommes ainsi soustraites au financement des services collectifs sont supposées être investies pour fournir de l'emploi – l'insolente fortune des actionnaires nous dit ce qu'il en est en réalité. De même que le « CEO Jackpot Day » qui cette année tombait le 10 janvier et qui désigne ce jour où les patrons du Bel 20 (l'indice belge qui reprend les 20 plus grosses entreprises cotées en bourse) gagnent le salaire annuel médian du reste des travailleuses belges...

Outre l'enrichissement d'une petite élite, la conséquence directe de ce détournement de fonds est que, faute de rentrées, la seule façon d'équilibrer les comptes du service public – l'endettement étant *par Traité* strictement proscrit – est de diminuer leur financement : de « rationaliser », dit-on. On peut aussi privatiser : laisser le lucre s'emparer de la Santé, du soin des personnes âgées ou handicapées.

La mise au rebut de 6 millions de masques périmés sans qu'il soit procédé à leur remplacement est un exemple absolument typique de la « *rationalité* » en vogue. Nicolas De Decker rappelle à cet égard dans *Le Vif* que « *La décision de détruire ces masques, doublée de celle de ne pas renouveler le stock, [...] a été prise sous un gouvernement qui chassait les économies budgétaires, et qui avait limité la norme de croissance du budget des soins de santé à 1,5% annuels, norme plus basse que les besoins estimés du secteur* » – avant pandémie naturellement. Ces masques, victimes de l'obsession néolibérale pour le flux tendu et l'idéologie du zéro stock, qui ont ensuite cruellement manqué aux équipes soignantes lors des pics d'arrivées de malades du Covid-19, et ont causé des morts en leur rang parfaitement évitables sinon.

Outre l'état de délabrement matériel, l'austérité appliquée au secteur public, et de la santé en particulier, a laissé exsangues les humains qui le font vivre : en nombre insuffisant, les soignant·e·s sont au bord de la rupture. Et le font savoir depuis un moment. Avec les résultats que l'on sait : aucun.

SAVOIR DÉTERMINER LES PRIORITÉS

La question des arbitrages budgétaires gouvernementaux récents est aussi à remettre profondément en question. Ainsi, comme le souligne Gabrielle Lefèvre : « *En 2017 [...] alors que la Ministre du budget Sophie Wilmès annonçait un budget pour la sécurité sociale ponctionné de près d'un milliard (902 millions) d'euros, le gouvernement dégageait 9,3 milliards d'euros pour l'achat de matériel pour l'armée belge : deux frégates, des chasseurs de mines, 450 véhicules blindés, des drones... et 34 avions de combat pour lesquels le gouvernement Michel a signé un contrat d'achat d'une valeur de plus de 4 milliards d'euros en octobre 2018. Sur la totalité de leur durée de vie, ces avions coûteront 12,5 milliards aux contribuables belges... sans compter leur utilisation qui chiffre à 40.000 euros l'heure de vol* ». Entre s'armer contre des ennemis qu'il nous reste à découvrir ou bien se prémunir d'une *inévitabile* zoonose [maladies d'origine animale], le choix a été très clair. Tout est dit ainsi de ce monde. Mais à présent, que peuvent des F-35 et autres frégates contre un virus dont la survenue était loin pourtant loin d'être improbable ? « *De nombreux intellectuels et responsables de santé avaient alerté ces dernières années sur le risque élevé de pandémie dans une société mondialisée* » expliquait à BFM Business l'économiste Mickaël Mangot, qu'on ne peut pas vraiment soupçonner de sympathies gauchistes.

De surcroît, il ne faut pas seulement (mal) choisir son ennemi, mais aussi ses amis. Comme la famille Verdonck, par exemple, grande pourvoyeuse de l'armée belge qui gère ses avoirs en « bon père de famille », à savoir sur des comptes panaméens offshore. Ou la société Lockheed Martin, pour les F35, entièrement détenue par les pires fonds d'investissement de la planète... et dont, annonce-t-elle fièrement, « *les ventes d'armes [sont] épargnées par le coronavirus* ». L'action est même en hausse au sein de l'effondrement boursier général. Merci, M'sieur Michel, tout va bien.

DÉCONFINONS, DÉCONFINONS...

Neuf mille morts plus tard et dans ces conditions qui relèvent du délire rationalisé, on ne s'étonnera plus de voir s'avancer un déconfinement, à pas qu'on nous prétend prudents, tandis que manquent toujours les tests, les masques et, dans nombre de cas, la possibilité même d'appliquer les mesures sanitaires de base requises et alors qu'aucun vaccin ne sera prêt avant longtemps.

Mais, sous l'éclairage de la supplication de « *l'organisation patronale flamande Voka [qui] demande un redémarrage rapide de l'économie sous peine de drame social* » – on reconnaît bien là son inaltérable altruisme – une petite analyse des secteurs concernés par la première phase de déconfinement ouvre bien des perspectives sur l'avenir que les cinglés nous préparent.

L'Arrêté ministériel du 17 avril 2020 « *portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19* » établit – mais discrètement, en annexe – la liste des « *commerces, entreprises et services privés et publics qui sont nécessaires à la protection des besoins vitaux de la Nation et des*

besoins de la population». Outre les évidences, telles « *les institutions de soins médicaux en ce compris les services de prévention de santé* », on découvre que « crucial » signifie en réalité « piliers de de l'économie capitaliste néolibérale » : le transport et la logistique, les énergies fossiles, l'industrie chimique et enfin le secteur bancaire et financier.

L'industrie chimique, par exemple, ne fait l'objet d'aucune restriction ; or la Commission paritaire 116 dont elle relève « *fait partie de celles qui ont un champ de compétences extrêmement large. [Elle] a pourtant été incluse [sic] dans la liste par le gouvernement, sans aucune forme de limitations, ni quant au type d'entreprise ni quant au type d'activité. Comme l'a relevé Robert Verteneuil, président de la FGTB, cette commission comprend certes les entreprises qui produisent les médicaments mais elle englobe également des entreprises qui fabriquent des parfums, des chaises de jardin ou encore des compléments alimentaires pour les bodybuilders, activités dont il apparaît assez évident qu'elles ne sont pas indispensables "à la protection des besoins vitaux de la nation et de la population"* » comme le note Elise Dermine. On ne le lui fait pas dire !

ET ENSUITE ?

Après que les pays, en ce compris la Belgique, ayant tenté d'atteindre l'immunité collective en ne prenant pas de mesures confinatoires claires ont abandonné cette stratégie bien trop brutale pour être admissible, la plupart des États-Nations (dont a vu la résurgence soudaine) ont opté pour le confinement. Il semble, à la mi-mai 2020, que l'on assiste en Belgique à une décrue des admissions à l'hôpital et que le chiffre de moins de 100 admissions par jour avancé par le virologue Marc Van Ranst pour que puisse ouvrir les commerces soit atteint et stabilisé depuis un (court) moment. Soit.

On rouvre donc les vannes – par étapes, avec une certaine prudence, certes, mais on desserre les manivelles. Pas n'importe lesquelles, ni n'importe comment : on l'a vu, de sorte que l'on puisse « *relancer l'économie* ». En d'autres termes : pour recommencer comme avant et au plus vite.

Le retour de bâton risque d'être violent. Dans la masse d'inconnues qui entoure le coronavirus SARS-Cov-2 (on en est toujours à discuter de ses modes transmission !), il risque fort de se produire de spectaculaires rebonds, à quoi un système sanitaire, déjà mis à mal avant et mis à genoux après la première vague, ne pourra pas, ou pratiquement plus, répondre.

Dans un monde normal (c'est-à-dire qui n'est pas celui des cinglés qu'on a désignés), tout commande d'attendre et de penser à des organisations solidaires qui puissent pallier pour un temps encore l'arrêt du système productif et veiller à la satisfaction des besoins sociaux de base (logement, nourriture, santé physique et psychique, etc.) Besoins qui d'ailleurs devraient être collectivement délibérés. Rien d'impossible à ceci, particulièrement en période de confinement où l'utilisation des ordinateurs et des smartphones particuliers a pris une importance sans doute jamais égalée.

Quant à l'éventuelle reprise de l'appareil productif, elle devrait elle aussi passer à la moulinette de la délibération citoyenne selon des critères sociaux, environnementaux, etc. Il ne devrait ainsi plus être question de pouvoir un jour considérer l'industrie automobile comme « cruciale » (au contraire de ce qu'a fait l'Italie). Comme le dit fort bien la *Contribution au plan de sortie de crise*, remise d'initiative par les membres de la *Convention Citoyenne pour le Climat française*⁴ : « Les événements que nous vivons aujourd'hui remettent en cause nos manières de se nourrir, de se déplacer, de se loger, de travailler, de produire et de consommer. Nos modes de vie sont bouleversés et nous interrogent sur nos priorités, nos besoins, et nos comportements quotidiens. Nous souhaitons que la sortie de crise qui s'organise sous l'impulsion des pouvoirs publics ne soit pas réalisée au détriment du climat, de l'humain et de la biodiversité. Cette crise nous concerne tous et ne sera résolue que grâce à un effort commun, impliquant les citoyens dans la préparation et la prise de décision. »

Encore faut-il *imposer* cette parole citoyenne et ses intentions. Encore faut-il donc et, dès maintenant, *construire un rapport de forces*. Puissant et qu'amplifiera peut-être le moment où les responsables rendront les comptes, auquel cas la facture sera salée pour le capitalisme néolibéral, ses bénéficiaires et les fondus qui leur servent de nervis. C'est tout le bien qu'on leur souhaite.

4. « *La Convention Citoyenne pour le Climat, expérience démocratique inédite en France, a pour vocation de donner la parole aux citoyens et citoyennes pour accélérer la lutte contre le changement climatique. Elle a pour mandat de définir une série de mesures permettant d'atteindre une baisse d'au moins 40 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 (par rapport à 1990) dans un esprit de justice sociale. Décidée par le Président de la République, elle réunit cent-cinquante personnes, toutes tirées au sort ; elle illustre la diversité de la société française* ». À noter que les membres, tirés au sort, de cette commission, ont réussi à résister aux fortes pressions de l'exécutif qui souhaitait n'en faire qu'un gadget démocratique inoffensif et un soutien au capitalisme vert dans ses conclusions.